30 emplois alloués à l'académie dans le second degré (collèges, lycées, lycées professionnels) pour la rentrée 2017

Dans l'académie de Limoges sur l'ensemble du quinquennat Hollande, 80 emplois auront été recréés dans le second degré, c'est à mettre au crédit des actions du SNES et de la FSU qui avaient placé la question éducative au centre de la campagne de 2012. Mais c'est bien insuffisant pour réparer les dégâts du quinquennat Sarkozy pendant lequel 500 emplois ont été supprimés. En effet, alors que pour la prochaine rentrée, les effectifs d'élèves seront supérieurs de près de 1000 à ceux qu'ils étaient en 2012, seuls 80 emplois sur les 500 supprimés sous Sarkozy auront été rétablis avec les conséquences que nous dénonçons sur les conditions d'encadrement.

Réforme du collège : un véritable gâchis

Aucun emploi supplémentaire ne sera injecté dans les collèges dont les effectifs sont quasi stables (moins 151 élèves prévus pour un effectif total de 27470).

Le Recteur ne récupère pas (encore ?) la totalité des moyens que les baisses horaires contenues dans la réforme Vallaud-Belkacem permettraient (soit l'équivalent de 80 emplois dans les collèges) mais il ne s'engage plus pour la rentrée 2017 à maintenir les dotations à effectifs équivalents comme il l'avait fait pour la rentrée 2016. L'avenir des collégiens est fragilisé avec la mise en place de la réforme Vallaud Belkacem car ils perdent plus de cinq semaines d'enseignement disciplinaires au cours de leur scolarité au collège. C'est inquiétant pour l'avenir des jeunes alors que le taux de sortie du système scolaire post troisième est déjà en forte augmentation.

Un peu d'air pour des lycées asphyxiés

En lycée, 20 emplois supplémentaires sont injectés pour 138 élèves supplémentaires attendus. C'est un premier pas, mais les conditions d'encadrement se sont fortement dégradées dans les lycées et il manque encore 35 emplois pour retrouver le taux d'encadrement, pourtant peu satisfaisant, de la rentrée 2012.

Une forte progression de l'enseignement privé

Si les conditions d'encadrement devraient un peu s'améliorer à la rentrée 2017, les conditions d'apprentissage resteront pourtant difficiles. Est-ce cela qui, conjugué au rejet de la réforme Vallaud Belkacem, pousse les familles à choisir toujours plus nombreuses l'enseignement privé? Ce mouvement vers le privé, totalement inédit dans notre académie, et qui se vérifie nationalement, restera l'un des tristes marqueurs du quinquennat Hollande.

En effet, en 6ème, à cette rentrée 2016 les effectifs du privé ont augmenté de 11,7 %, quand ceux du public n'ont cru que de 3,7 %, en seconde GT les effectifs dans le privé ont progressé de 10,7 % alors qu'ils ont diminué de 3, 6 % dans le public. Pour les années à venir, dans un contexte de faible décroissance démographique, le rectorat prévoit la poursuite de la croissance des effectifs du privé de 5 % en 2018 comme en 2019 quand ceux du public diminueraient respectivement de 0,5 % et 0,4 %! Un mouvement de fond durable semble donc se dessiner au détriment de l'enseignement public et laïque. Il révèle assurément une perte de confiance des familles dans l'École, la responsabilité de cet état de fait incombe largement au gouvernement et à la politique éducative menée.

